OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois

OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 27 AOÛT 2023

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 27 août 2023	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	27 août 2023	15 septembre 2023 à 7 h 00
Vanneau huppé	17 septembre 2023	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire (2)	

- (1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.
- (2) Forte probabilité de reconduction du moratoire

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Dimanche 27 août 2023
Tourterelle des bois (5)	Suspension de la chasse (3)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	17 septembre 2023 à 8 h 30

⁽³⁾ Forte probabilité de suspension de la chasse à la tourterelle des bois